

Taxe d'accise—Loi

Les Canadiens qui ont déjà peine à joindre les deux bouts se demandent comment ils pourront verser toutes ces taxes et survivre entre les remboursements. Certes, nous pouvons dire que nous allons appliquer le régime de telle ou telle manière et verser des remboursements uniques au cours de l'année, mais comment les gens vont-ils subsister entre les remboursements? Et comment assurer la répartition pour que les remboursements soient justes, et comment peut-on expliquer que les gens paieront un montant égal quelle que soit la province dans laquelle ils vivent? Imaginez seulement un régime fiscal qui ferait que l'on paie une taxe plus élevée dans une province que dans une autre.

Le gouvernement a également annoncé qu'il va tenter de s'attaquer au chômage. Je suppose que vous avez entendu cette annonce, monsieur le Président. Le gouvernement va engager des milliers de personnes pour lever toutes ces nouvelles taxes. Combien de personnes va-t-il engager, s'agira-t-il de 5 000 ou de 10 000 personnes? Songez que le gouvernement va engager au moins 5 000 personnes simplement pour lever des taxes, simplement pour s'assurer que vous payez une taxe sur tout ce que vous achetez.

Pour m'exprimer avec modération, monsieur le Président, le projet de loi dont nous sommes saisis et le nouveau régime fiscal que le gouvernement veut instaurer sont très injustes. À cause de ce projet de loi, les appels téléphoniques coûteront plus cher et une taxe sur les télécommunications sera prélevée.

Il y a une annonce publicitaire sur les appels téléphoniques qui dit de tendre la main et de toucher quelqu'un. Le ministre des Finances tend vraiment la main, il la plonge dans les poches de tout le monde. Le projet de loi dont nous sommes saisis devrait être rejeté par la Chambre. La nouvelle taxe de vente qui entrera en vigueur à la fin de l'an prochain sonnera le glas du gouvernement actuel.

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, je serais heureux de montrer au ministre comment l'abolir.

M. McDermid: Bravo, voilà ce que je veux entendre.

M. Benjamin: Eh bien, si vous aviez écouté pendant toutes ces années, vous n'auriez pas besoin qu'on vous le répète.

Premièrement, je veux présenter mes excuses au député de Gloucester (M. Young). J'ai mal compris ce qu'il a dit sur les affiches, mais c'était autant sa faute que la mienne. J'espère qu'il vérifiera les bleus pour s'assurer qu'ils correspondent à ce qu'il nous a dit. Je l'ai mal compris et je m'en excuse.

Le député de Gander—Grand Falls (M. Baker) vient de dire quelque chose au sujet de la double imposition. Il ne m'a pas volé ma réplique, mais les grands esprits se rencontrent dans les grandes occasions. Autrefois, la double imposition était illégale. De fait, le gouvernement d'un palier quelconque qui aurait fait pareille tentative aurait été condamné par les tribunaux dès le lendemain.

On taxe la taxe. Je m'y perds, je ne sais plus très bien si c'est les provinces qui vont taxer la taxe, les autorités fédérales ou les deux. Il faut que le ministre des Finances (M. Wilson) nous donne des précisions là-dessus et nous dise ce qu'il en est.

Les taxes de vente fédérale et provinciales, y compris celles des gouvernements provinciaux néo-démocrates, nous persécutent depuis de nombreuses années, mais quand on va jusqu'à taxer les coupes de cheveux, j'ai de la peine pour le ministre qui nous quitte à l'instant, parce que jamais un coiffeur ne nous en donnera pour nos 8 \$ à lui et à moi qui avons le crâne aussi dégarni. Quand on ajoute la taxe, cela devient injuste pour ceux d'entre nous qui n'ont pas autant de cheveux que beaucoup d'autres plus âgés que nous.

Je voudrais revenir sur ce que j'ai dit l'an dernier au cours du débat sur le budget.

M. Friesen: Vous en souvenez-vous?

M. Benjamin: Je répète tous les ans le même discours qui est toujours aussi pertinent.

M. Friesen: Ne vous demandez pas pourquoi je n'écoute plus.

M. Benjamin: John Diefenbaker a formé une commission royale sur l'impôt présidée par un nommé Kenneth Carter qui a passé presque cinq ans à étudier tout le système. Il a publié le rapport de la Commission royale Carter en trois volumes, plus tous les documents de recherche et autres. Je n'ai feuilleté que les parties les plus riches en substance.

Je le répète pour la nième fois, monsieur le Président, ce que doit faire le gouvernement de quelque couleur politique qu'il soit saute aux yeux. Je ne dis pas que M. Carter avait raison sur toute la ligne, mais il avait raison, essentiellement, sur les principes d'un système fiscal juste. Un dollar, c'est toujours un dollar d'où qu'il vienne. Qu'il soit le fruit d'un travail ou non, si c'est un